



Dysfonctionnement vidéosurveillance copro non déclaré

Par ParisCM

Bonjour,

Lors de mon déménagement, 3 box de rangements m'ont été dérobées en quelques instants pendant que je faisais des allers-retours entre l'ascenseur et le véhicule.

La copropriété m'a informé, suite à ma demande de visualisation des images, que le système de vidéosurveillance ne fonctionnait plus.

J'ai donc dû déposer plainte contre X, ne pouvant m'appuyer sur les images pour constater l'identité du résident responsable.

J'ai demandé à la copropriété une prise en charge par leur assurance de mes pertes en m'appuyant sur le dysfonctionnement non déclaré du système de vidéosurveillance mais ni eux ni le conseil syndical ne répondent à mes mails et ma LRAR.

Par Isadore

Bonjour,

J'ai demandé à la copropriété une prise en charge par leur assurance de mes pertes en m'appuyant sur le dysfonctionnement non déclaré du système de vidéosurveillance mais ni eux ni le conseil syndical ne répondent à mes mails et ma LRAR.

Et même si vous avez une réponse, elle ne sera pas favorable. Le syndicat de copropriété n'est pas tenu d'assurer la sécurité des affaires qui sont laissées dans les parties communes.

C'est vous qui aviez la garde vos propres affaires à ce moment-là, c'est donc votre assureur à vous qui pourrait couvrir les pertes... mais je ne pense pas que votre contrat prévoie ce cas de figure.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le syndicat de copropriété n'est pas responsable d'assurer la sécurité de vos biens.

La panne de la video surveillance est regrettable, mais ne peut pas donner lieu à une indemnisation.

Ce n'est pas forcément un résident le coupable, un intrus a pu se dissimuler pour voler vos affaires.

Par isernon

bonjour,

si vous avez laissé vos affaires sans surveillance dans une partie commune, ce n'est pas de la responsabilité du syndicat des copropriétaires.

l'existence de cette vidéo surveillance qui laisse penser que des vols avait déjà eu lieu, aurait dû vous inciter à plus de prudence.

et surtout, si la vidéosurveillance avait fonctionné, cela n'aurait pas empêché le vol, et le voleur aurait agir de façon à ne pas être identifié.

salutations